

Déclaration de la politique environnementale du groupe

Nous reconnaissons que nos principaux impacts environnementaux découlent de la manière dont nous produisons de l'énergie, gérons le carburant, transportons les équipements et déplaçons les personnes.

Chacun de nos établissements, de nos collaborateurs et de nos partenaires commerciaux est tenu d'adhérer à cette politique et de respecter nos engagements, tels que présenté ci-dessous.

Nous nous engageons à:

- **Garantir** la conformité aux exigences légales, réglementations et normes applicables
- **Évaluer** et éliminer ou minimiser les impacts environnementaux négatifs
- **Former** nos employés aux pratiques environnementales préventives et correctives
- **Explorer** de manière proactive les opportunités d'amélioration de l'efficacité de nos équipements et de nos pratiques d'exploitation
- **Évaluer** nos opérations et nos contrôles, en fixant des objectifs qui favorisent l'amélioration de nos performances environnementales
- **Impliquer** les fournisseurs et les sous-traitants dans la mise en œuvre des meilleures pratiques environnementales
- **Enquêter** sur tous les incidents environnementaux et appliquer les leçons pertinentes
- **Partager** les connaissances par le biais de communications ouvertes sur les améliorations environnementales et promouvoir une culture d'apprentissage
- **Fournir** des solutions commerciales efficaces qui répondent aux besoins des clients

Le succès de cette politique requiert l'implication et l'engagement total de toutes les personnes travaillant pour le compte d'Aggreko.

Le directeur HSE du groupe est chargé de s'assurer qu'Aggreko maintient un système de gestion complet qui fait l'objet d'audits réguliers et fournit des garanties au cadre et au conseil d'administration, qui examinent régulièrement nos performances environnementales.



Blair Illingworth
Directeur général du groupe
01 Février 2026